

# Chine : projet de loi sur les OGM

21 mars 2012

Un projet de nouvelle loi sur les céréales vient d'être mis en ligne pour commentaires jusqu'à la fin mars, sur le site du conseil d'Etat chinois. Ce projet propose d'**encadrer plus strictement la recherche scientifique, les essais aux champs, la production, la vente, les importations et exportations d'organismes génétiquement modifiés** (OGM).

En particulier selon l'article, ce texte impliquerait que, pour les deux OGM de riz et de maïs ayant obtenu en 2009 le certificat de bio-sécurité du ministère de l'agriculture, leur production et commercialisation en Chine soient soumises à de nouveaux enregistrements et essais, ce qui pourrait prendre trois à cinq ans. Ce renforcement des contrôles est vu positivement par les personnes interviewées dans l'article du [China Daily](#) (journal national chinois), à savoir Jiang Gaoming, un professeur de l'académie des sciences et de l'institut de botanique, ainsi que des représentants de Greenpeace (pour mémoire, à l'origine d'une campagne en 2009 ayant notamment stoppé la commercialisation des deux OGM cités ci-dessus).

*Carole Ly, Conseillère agricole, Ambassade de France à Pékin*